

Compte rendu du Conseil municipal . Séance du 24 septembre 2001

Présents: Mme DUBOIS, M.BELLATON, M.ROCHE, M.ROSSETTI, M.BEARD, MmeBOURGEOIS, M.BUNET, M.CACHOT, M.CHANAL, MmeJANIN, MmeJANNINMEYER, Mme PASSOT, MmeRIBOREAU, M. SOULIER;

Absent excusé: M. DASSONVILLE, procuration à M. ROSSETTI.

Secrétaire de séance: M. SOULIER.

Madame le Maire ouvre la séance en demandant de respecter une minute de recueillement à la mémoire des victimes de la catastrophe de TOULOUSE et des victimes du terrorisme aux USA.

La secrétaire de mairie rappelle les délibérations prises lors de la séance du conseil du 9 juillet 2001.

Le compte rendu de la réunion du 9 juillet est approuvé à l'unanimité et signé.

Une précision est apportée concernant les travaux à effectuer à l'église: une demande subvention a été adressée au Conseil Général mi-juillet. A ce jour aucune réponse écrite ne nous est parvenue. L'engagement des travaux ne se fera que lorsque l'avis de subvention sera effectif.

Madame le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour l'approbation de l'avenant au contrat local de sécurité.

Proposition approuvée à l'unanimité.

Piscine intercommunale:

L'Adjoint aux sports de la commune d'Ambérieu propose un projet de statuts d'un syndicat mixte qui serait créé pour étudier la faisabilité d'un centre nautique. La lecture des statuts pose le problème de la représentativité des différentes communes concernées.

L'adhésion de la commune de Douvres à un syndicat mixte d'étude du projet est approuvée à l'unanimité.

Convention de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat d'Electricité (SIEA):

Concerne les aides pour préparer le projet d'éclairage public: éclairage du domaine de la Tour et du CD 36 B.

La convention entre le Syndicat d'Electricité et la commune de Douvres prévoit un plan de financement de 225 000 F dont 54 602 F à la charge de commune.

A l'unanimité, autorisation est donnée à Madame le Maire de signer la convention de maîtrise d'ouvrage.

Avenant au contrat local de sécurité:

Il est demandé d'approuver l'avenant au CLS portant sur l'intégration de trois nouveaux partenaires au sein du comité de pilotage : la Direction départementale de la poste, la gare SNCF et le CECOF.

Après lecture des objectifs, réalisations et actions du CLS, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'assainissement:

Après lecture du rapport annuel et une discussion sur le prix de l'eau, de l'assainissement et des volumes traités, le rapport est approuvé à l'unanimité.

Adhésion au Fond Solidarité Logement:

Le plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées a disposé en 2000 d'une somme de 5 212 000 F. La contribution des communes est de 2 F/habitant. L'adhésion de la commune de Douvres implique une participation de 1 328 F pour l'année 2001.

La délibération proposée pour cette participation est adoptée à l'unanimité, ainsi que la délibération budgétaire modificative permettant ce financement.

Régularisation d'une facture d'eau:

Une facture d'eau (N° 99 du 3.6.99), s'élevant à 259,96 F indûment adressée à M. André VARAMBIER et réglée par M. VARAMBIER, lui sera remboursée.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Recensement complémentaire de la population de Douvres:

Après étude de l'intérêt financier pour la commune d'effectuer un recensement complémentaire de la population, la délibération proposée pour mettre en place ces opérations est approuvée à l'unanimité.

Un appel pour le recrutement d'un agent recenseur est lancé.

Demande de subvention pour l'école de musique des Trois Rivières:

16 personnes de Douvres utilisent les services de cette école de musique privée. Ses dirigeants demandent à la commune une participation financière de 1 000 F par personne. Madame le Maire propose une participation forfaitaire exceptionnelle de 1 500 F pour l'ensemble.

La délibération est approuvée par vote à mains levées: 8 voix pour, 7 voix contre.

Questions diverses:

- Brigades Vertes: elles sont intervenues deux fois au cimetière. Elles interviendront encore deux fois (Place du village, cimetière)

- Chemins d'accès aux coupes affouagères: à surveiller.

- L'autorisation de construction d'une maison en structure bois est demandée. La réponse demande réflexion.

- Le département a octroyé une subvention de 3 566 F pour les travaux de voirie.

- Le département a octroyé une subvention de 12 347 F pour l'achat de matériel informatique à l'école.

- Le SDIS a octroyé une subvention de 3 994 F pour l'achat des vestes des pompiers.

- Eaux usées: des essais de fumées ont été faits.

- Informatisation du cadastre: logiciel et imprimante sont en cours d'achat.

- Travaux à la Cure: nous attendons les devis

- Garderie: une lettre est adressée aux parents pour préciser ce que la municipalité propose et recenser le nombre d'enfants susceptibles de fréquenter cette garderie.

- Intercommunalité: pas de nouveau à suivre.

- M. ROSSETTI précise que le SDIS subventionne à hauteur de 30% le pied de sirène.

- Prise de contact avec les nouveaux habitants de Douvres le 6 octobre à 11 heures, salle des fêtes.

- Numérotation des habitations: M. ROSSETTI indique que trois propositions sont à l'étude.

- A relancer: relais de quartier, bulletin municipal.

La séance est levée à 22h50.